



Je suis robuste, mais je n'aime pas la machine à laver. le sèche linge, être mise à la bouche, être plié ou coupé...

## QUESTIONS PRATIQUES :

"J'ai perdu ma carte"

Prévenir la Mairie, la carte sera mise hors services et le compte sécurisé. Une nouvelle carte sera délivrée et vous sera facturée 5.00 euros. Je n'ai pas perdu d'argent, il n'y en pas sur la carte.

"Je me suis trompé"

J'ai badgé alors que je ne mange pas à la cantine aujourd'hui : Le contrôle effectué à l'heure du repas permettra de re-créditer mon compte

"J'ai oublié ma carte"

Le personnel de service dispose de cartes passe-partout et badgera pour moi. Même chose si j'ai oublié de badger le matin.

Attention, si j'oublie trop souvent ma carte, je mangerai après mes camarades !

J'entends " pense à recharger ta carte"

Cela veut dire que le compte atteint le seuil de rappel (fixé à 10.00 euros) mais que le repas badgé est bien enregistré et que je peux continuer à consommer. Je dois demander à mes parents d'approvisionner ma carte.

D'autres questions ?

Téléphonez à la Mairie 05-56-61-10-11

ou aux activités périscolaires au 06-18-88-09-36

## LA CARTE

# miam!

Un service de la ville de La Réole

L'entrée du porte-monnaie électronique dans la gestion des services de restauration et activités périscolaire présente de nombreux avantages pour les familles, les enfants, et les services de gestion. Ces informations vous aiderons à mieux comprendre son fonctionnement .

Ce porte-monnaie est un compte géré par le Service Scolaire de la mairie pour les activités du restaurant scolaire et accueil périscolaire.

Pour chaque famille, deux comptes :

- un compte Restauration scolaire que vous alimentez par avance.
- un compte Accueil Périscolaire qui permet d'enregistrer la présence de l'enfant aux activités.

Un mot de passe et un identifiant vous sont attribués pour la consultation de votre compte sur le site internet de la commune, ainsi que pour le paiement de la restauration par carte bancaire

Chaque enfant dispose d'une carte **miam** !

Cette carte est délivrée gratuitement par le service scolaire à tous les enfants scolarisés dans une des écoles de notre ville. Elle porte le NOM-PRENOM de l'enfant et un numéro. Elle ne contient ni argent, ni information personnelle. Prenez-en soin, elle servira durant toute la scolarité de votre enfant dans les écoles de la commune.

Si vous n'avez toujours pas votre carte, vous êtes invité à aller la chercher à la mairie au service scolaire .

Votre enfant doit avoir sa carte dans le cartable. L'utilisation de la carte est obligatoire.

L'inscription aux services se fait par passage de la carte dans la borne jaune installée à l'entrée de l'école :

Le matin en arrivant pour l'accueil du matin et la restauration

Le soir en partant pour le périscolaire

## COMMENT BADGER ?

**Le Matin :** Vous devez badger en arrivant si votre enfant reste au périscolaire du matin ou à la cantine.  
**En temps périscolaire,** l'accueil du matin est validé et la borne vous affiche :

- "tapez la TOUCHE B si votre enfant mange au restaurant scolaire ,
- La TOUCHE A s'il ne mange pas"

*Important : si l'enfant ne mange pas, il ne badge pas !*

**Le soir :** Lorsque l'enfant va au périscolaire ,il badge en sortant de l'école.

**Vous rencontrez un problème pour badger ?**

Quelle que soit la raison pour laquelle vous ne pouvez pas badger, adressez vous à la personne responsable de la borne pour l'en informer.

## COMMENT APPROVISIONNER SA CARTE POUR LA RESTAURATION ?

Vous créditez votre compte par avance du montant souhaité. Le solde de votre compte est reporté d'une année scolaire à l'autre, il est utilisé par tous vos enfants soi vous en avez plusieurs.  
L'approvisionnement peut se faire :



Par carte bancaire : sur le site de la commune  
[www.lareole.fr](http://www.lareole.fr) (paiement sécurisé)

En espèces ou par chèque bancaire libellé à l'ordre de la Caisse des écoles (pensez à inscrire le nom ou le numéro du badge de l'un de vos enfant au dos) auprès du service scolaire de la mairie , aux heures habituelles :



le LUNDI Matin 9h00-12h00, sauf pendant les vacances scolaires .

## LES BORNES

Où sont-elles ?

- Ecole Rosa Bonheur : en entrant , face à vous dans la cour.
- Ecole Blaise Charlut : sous le préau
- Ecole Marcel Grillon : sous le préau à droite de l'escalier



Chaque borne est reliée par informatique au système de gestion situé en mairie. A chaque passage de la carte dans la borne , le compte de la famille est débité du montant de l'activité consommée selon les tarifs en vigueur.

La borne parle !

- "C'est bon" : j'ai bien passé ma carte au bon créneau horaire.
- "Recommence" : La carte n'est pas dans le bon sens ou pas droite.
- "Tu es déjà passé": J'ai bien badgé uen fois.
- "ce n'est pas l'heure": Je suis en retard ou en avance sur le créneau horaire programmé.
- "Pense à recharger ta carte": Il me faut prévenir mes parents, mon compte est presque vide.

## EN RÉSUMÉ

**Restaurant scolaire :**

*Vous devez badger pour signaler votre présence au restaurant scolaire, et pour le bon fonctionnement des services*

La carte fonctionne comme une carte bancaire : vous constituez un porte-monnaie électronique qui doit être alimenté par un paiement préalable en mairie ou par internet. A chaque passage de la carte par un des enfants de sa famille, votre compte est débité (pour le restaurant scolaire uniquement).

Vous ne recevrez pas de facture en fin de mois .Toutesfois si votre compte n'est pas suffisamment alimenté, vous recevrez un courrier de relance.

**Activités périscolaires :**

Vous devez badger le matin et le soir pour signaler la présence de votre enfant . vous recevrez une facture par trimestre. Le paiement se fait auprès du régisseur du périscolaire, par chèques ou espèces.  
la mise en place d'un paiement par internet 'TIPi' est à l'étude